

Questions orales

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, l'honorable député et moi et d'autres avons été élus pour servir les meilleurs intérêts de nos électeurs. Nous avons une procédure pour ce faire. Nous avons l'étude de deuxième lecture et ensuite l'étude au comité. Là, nous examinons toutes les questions soulevées par le député et d'autres. Nous les analysons. C'est pour nous l'occasion, comme représentants de la population, de nous former une opinion pour ensuite voter à la Chambre. J'aimerais m'en tenir à cette tradition séculaire. C'est une façon honorable de procéder. Pourquoi le député et son parti ne veulent-ils pas collaborer?

ON DEMANDE AU MINISTRE DE S'ENGAGER À PUBLIER LES ÉTUDES

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, je remercie le ministre de sa leçon de procédure parlementaire.

M. Beatty: Vous en aviez besoin.

M. Langdon: Cependant, est-il prêt à prouver les points qu'il a fait valoir aujourd'hui en promettant au comité et à la Chambre que ces études seront rendues publiques? Il sait, comme moi...

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député sait que la question qu'il pose a déjà été posée plusieurs fois. La parole est au ministre.

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Vous m'enlevez les mots de la bouche, monsieur le Président. Je ne sais pas combien de fois je devrai répéter la réponse avant que les députés l'acceptent. La réponse à sa question est la même que celle que j'ai donnée à la même question les trois, quatre ou cinq fois que l'ont déjà posée des députés de son parti.

* * *

LES STUPÉFIANTS

LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE LUTTE CONTRE LA DROGUE

M. Ken James (Sarnia—Lambton): Monsieur le Président, le problème de la drogue à l'école et au travail est grave. Dans ma circonscription, un groupe intitulé *Lambton Families in Action* lutte contre ce fléau grâce à un programme d'information et d'éducation depuis février 1982. L'annonce dans le discours du trône de l'engagement du gouvernement à mettre en place une stratégie nationale de lutte contre la drogue a mis du baume au cœur de ce groupe.

Puisque le gouvernement s'est engagé à mettre en place une stratégie d'éducation et d'interception, le ministre de la Santé peut-il dire à la Chambre et aux groupes intéressés du Canada quand ils pourront avoir plus de détails sur ce programme?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de cette question. Je suis sûr que la majorité des députés conviendront avec lui que les parents et d'autres membres de la société se réjouissent de cette stratégie annoncée dans le discours du trône. Elle comporte plusieurs volets. Le principal, sur lequel il faut insister, et qui n'est pas encore complet parce qu'il nécessite un certain nombre de consultations, c'est celui de l'éducation. Très franchement, c'est surtout là-dessus que j'insiste. Les autres volets concernent l'administration de la justice et diverses autres choses qui ont leur rôle à jouer. J'espère que nous pourrions annoncer les étapes suivantes au terme de ces consultations, fin janvier ou en février prochain.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

LE NORD DE L'ONTARIO—LE PROGRAMME GOUVERNEMENTAL DE RELANCE ÉCONOMIQUE

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, ma question s'adresse à mon honorable ami, le vice-premier ministre. A quelques reprises, ces derniers temps, il s'est vanté à la Chambre de toutes les bonnes mesures que le gouvernement avait en réserve pour relever l'économie défailante du nord de l'Ontario. Nous accueillons les bonnes mesures, d'où qu'elles viennent. Le ministre est-il aujourd'hui en mesure de nous dire en quoi consiste au juste le programme de relance pour cette région dont on a parlé après une réunion du caucus progressiste conservateur, à Sudbury, il y a quelques semaines?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Je le ferai volontiers, monsieur le Président. Tout d'abord, le gouvernement se rend compte des difficultés de cette région unique qu'est le nord de l'Ontario. Nous envisageons au moins sept initiatives possibles. Il est question d'établir un comité fédéral de développement économique pour cette région, d'y transférer certains organismes et services fédéraux qui la concernent, d'y allouer des fonds de financement de programmes, de créer un programme de stabilisation pour les secteurs forestier et minier, d'investir dans des plans propres à cette région, de faire bénéficier les placements en actions de mesures fiscales spéciales, de raffermir les sociétés d'aide à la commercialisation et d'encourager le développement d'une association stratégique.

● (1530)

Des voix: Bravo!

Des voix: Continuez!

M. Penner: Nous devons digérer tout cela, monsieur le Président. J'ai l'impression que ce sont plutôt des orientations que des plans détaillés.